RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

CIC Ouest

**CIC CHARENTE HAUTE VIENNE ENTREPRISES**
91 BOULEVARD DE BRETAGNE CS 30141 16710 ST YRIEIX SUR CHARENTE
☎ [redacted] FAX [redacted] ✉ [redacted] BIC : [redacted]

# Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :
BANQUE CIC OUEST CIC CHARENTE HAUTE VIENNE ENTREPRISES 91 BOULEVARD DE BRETAGNE CS 30141 16710 ST YRIEIX SUR CHARENTE
déclare et atteste avoir reçu la somme de 2 000 €.
Monsieur RANUZZI Stephane Madame RANUZZI Stephanie , gérants de la société A.M.O.SR EN FORMATION , S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 403 RUE DE BASSEAU 16000 ANGOULEME, déclarent sous leur seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

| | |
|---|---|
| 1er associé | SAS SANTAL 38, Impasse FELIX NADAR - 16000 ANGOULEME |
| Nombre de parts | 2000 |
| Montant versé | 2 000 € |

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :
- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 30 juillet 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

[redacted]

JST